

RAPPORT N° 522 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 14 DECEMBRE 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 6 au 13 décembre 2025. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, une (1) personne a été gravement torturée après son enlèvement par des agents du Service National de Renseignement (SNR) dans la province de Bujumbura.

1. Cas d'enlèvement et violation du droit à l'intégrité physique

- Le mardi 9 décembre 2025, dans la nuit, aux alentours de 21 heures, des agents du Service National de Renseignement (SNR) ont enlevé une femme connue sous le nom de Colise Ntandikiye alias Kadada (voir sa photo ci-dessous), âgée de 50 ans, à proximité du stade Intwari, dans la zone de Rohero de la ville de Bujumbura, et l'ont conduite vers une destination inconnue à bord d'une camionnette double cabine aux vitres teintées sans plaques d'immatriculation.



Selon des membres de sa famille, Colise Ntandikiye, veuve et mère de deux enfants, résidant à Kinanira I dans la zone de Musaga à Bujumbura, a été contactée vers 20 heures pour un rendez-vous près du stade Intwari, après sa journée de travail dans une société de pompe funèbre à proximité du siège de la Banque de la République du Burundi (BRB).

D'après des témoins oculaires, à son arrivée près du stade Intwari, des agents du SNR l'ont interceptée et embarquée dans leur véhicule vers une destination inconnue. Au moment de son enlèvement, Colise Ntandikiye a tenté d'appeler au secours sans succès.

Plus tard dans la même nuit, ces agents du SNR ont déposé, aux environs de minuit, Colise Ntandikiye dans un état critique près du siège de la Croix-Rouge de Bujumbura après l'avoir gravement torturée au point de ne plus pouvoir parler. Par la suite, des sentinelles à proximité de cet endroit l'ont immédiatement emmenée à l'un des hôpitaux de Bujumbura pour des soins d'urgence.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête impartiale afin d'identifier les auteurs de ce crime, de les traduire en justice et de les punir conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS.TU